

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL 4 février 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 4 février 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Isabelle Charette, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

### **Appui à la lutte aux changements climatiques**

ATTENDU les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions à effet de serre et de déployer des mesures d'adaptation ;

ATTENDU les manifestations de plus en plus fréquentes des conséquences attribuées aux changements climatiques telles les pluies et crues extrêmes, les périodes de chaleur accablante et la prolifération d'espèces exotiques envahissantes ;

ATTENDU les risques encourus par une crise climatique sur la santé des populations et des écosystèmes ainsi que sur les ressources alimentaires et économiques mondiales ;

ATTENDU le cri d'alarme lancé par la communauté scientifique et par le conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ;

ATTENDU que, dans le cadre de son exercice de planification stratégique 2018-2022, la Ville de Lavaltrie a établi sa vision sur des principes environnementaux privilégiant un développement sain et respectueux de la nature et se projetant comme une ville aux convictions environnementales, qui sait mettre en valeur la beauté et la qualité de son territoire ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

Que le conseil municipal reconnaisse que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC ;

Que le conseil municipal appuie les démarches des groupes environnementaux qui dénoncent cette situation et demande aux gouvernements de prendre action le plus rapidement possible par l'introduction de mesures concrètes pour freiner cette crise ;

Que le conseil municipal s'engage à accélérer et à favoriser la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique ;

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de D'Autray, aux députées fédérale et provinciale du territoire ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Copie conforme

Donnée à la Ville de Lavaltrie, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de février 2019.

---

Madeleine Barbeau, greffière

**2019-02-27**